Le coworking

**Voix off**

Depuis deux ans, Anthony Hoell pédale tous les matins vers un endroit un peu particulier. Non, ce n’est pas un petit déjeuner entre copains, mais bel et bien un espace de travail partagé qui, pour ce chargé de communication, n’a que des avantages.

**Anthony Hoell**,*chargé de communication*

J’ai constaté, en venant ici, que, finalement, j’avais un rythme plus rapide ici, je pouvais être plus concentré. Et le fait de changer de lieu m’a vraiment permis [de], d’augmenter, entre guillemets, ma productivité.

**Voix off**

Ici, 55 personnes cohabitent. Elles travaillent dans des domaines aussi variés que l’hypnose, la création de bijoux ou le graphisme. Le matériel et les salles de réunion sont partagés.

**Guillaume Zaegel**, *président et fondateur de Panorama-Coworking*

Avoir accès à des salles de réunion dans des espaces comme celui-ci, ça coûterait déjà quelque chose comme 200 euros la journée, alors que nos clients vont payer 300 euros au mois et ont [un] accès illimité à ces salles de réunion. Donc, ça permet vraiment d’avoir un lieu où recevoir ses clients, un lieu qui est aussi prestigieux, qui va donner une belle image de sa société tout en ayant des frais réduits.

**Voix off**

Alors, le phénomène prend de l’ampleur : 1800 espaces de coworking existent aujourd’hui en France. Et, ils ne sont pas réservés aux start-ups informatiques. Voici en Alsace un espace dédié à la création.

**Anne-Catherine Klarer**, *créatrice de la CabAnne des créations*

Là, le but, c’est vraiment de partager, d’échanger, de travailler ensemble, de se transférer des compétences, d’avoir un autre point de vue. C’est ce qui est le point fort, en fait, de la cabane.

**Voix off**

Un mouvement que le gouvernement voudrait accompagner. Cent dix millions d’euros vont être mobilisés dans les trois prochaines années, pour créer de nouveaux lieux de travail partagé, notamment dans les territoires en difficulté.